

SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

POURQUOI

Une espèce envahissante est une espèce non indigène qui a été introduite dans un habitat et qui peut se propager rapidement et perturber l'écosystème en place. Au cours des 50 dernières années, le nombre d'espèces envahissantes dans le bassin versant de la rivière des Outaouais a considérablement augmenté. Les espèces envahissantes peuvent avoir des répercussions importantes sur les populations d'espèces indigènes, soit directement, par la concurrence pour les ressources ou la prédation, soit indirectement, en modifiant le fonctionnement de l'écosystème. Malheureusement, la plupart des espèces envahissantes ont été introduites par les activités humaines.

QUAND

La surveillance des espèces envahissantes se fait surtout en été, car c'est la période de l'année où la plupart des espèces sont le plus facile à reconnaître (p. ex. les plantes sont en fleurs et les animaux sont plus actifs). Toutefois, nous recueillons les signalements d'espèces envahissantes tout au long de l'année.

OÙ

Il y a des espèces envahissantes dans tout le bassin versant. Cependant, nous nous intéressons principalement aux espèces qui risquent d'avoir des conséquences sur les écosystèmes aquatiques. Les lieux de surveillance à privilégier sont donc les plans d'eau et les berges. Vous pouvez trouver de plus amples renseignements sur l'habitat d'une espèce envahissante en particulier dans le guide d'identification qui suit.



SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

COMMENT

Étape 1 : Identification

À l'aide de la clé d'identification des pages suivantes, identifiez certaines des espèces envahissantes que l'on retrouve communément dans le bassin versant de la rivière des Outaouais. La description (accompagnée de photos et d'une liste d'espèces similaires, le cas échéant), l'habitat, le mode de propagation et les répercussions sur l'écosystème et les espèces indigènes sont les renseignements que l'on retrouve pour chaque espèce répertoriée. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des espèces envahissantes du bassin versant, et nous acceptons les signalements de toute autre espèce ne figurant pas dans ce guide.

Étape 2 : Signalement

Veuillez soumettre vos observations d'espèces envahissantes, en y ajoutant des photos (si possible) et en indiquant l'emplacement le plus précisément possible (coordonnées GPS idéalement), en utilisant une des méthodes suivantes :

- utiliser le formulaire de soumission à ottawariverkeeper.ca/fr/envahisseurs
- rejoindre les groupes de Garde-rivière des Outaouais et soumettre ses observations dans l'une de ces deux applications de science citoyenne populaires : Water Rangers ou iNaturalist
- nous envoyer un courriel en utilisant les coordonnées ci-dessous

CONTACT

cbm@ottawariverkeeper.ca; veuillez inscrire « espèces envahissantes » dans l'objet de votre courriel.



SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

CLÉ D'IDENTIFICATION : Moule zébrée

Description

- Petite; entre 2 et 2,5 cm (peut atteindre 4 cm)
- Coquille triangulaire ou en forme de « D »
- Noire ou brune avec des rayures blanches ou jaunes en zig-zag
 - le motif peut varier

Habitat

- Lacs, rivières, étangs où il y a peu de courant ou de vagues
- Les larves sont en suspension dans l'eau, alors que les adultes s'accrochent à une surface dure comme le bois, la roche, le béton ou les plantes
- **À cause de la faible teneur en calcium de la rivière des Outaouais, la moule zébrée est pratiquement absente du cours principal*

Mode de propagation

- Adultes et larves (microscopiques) peuvent être transportés dans l'eau de cale des bateaux
- Les adultes peuvent également s'accrocher à des surfaces dures comme la coque et le moteur des bateaux, et sur d'autres embarcations et équipements
- Les adultes peuvent survivre 5 jours en dehors de l'eau
 - jusqu'à 22 jours si l'air est frais (15° C) et humide



BJ Shoemakers - Wikimedia Commons



Répercussions

- Forme de grandes colonies denses qui peuvent supplanter les espèces de moules d'eau douce indigènes en réduisant les sources de nourriture et les ressources disponibles
- Peut s'accrocher à la coquille des espèces de moules indigènes, en compromettant leur capacité à se nourrir, à se déplacer et à se reproduire
- Est liée à l'augmentation des proliférations d'algues indésirables
- Fait partie du régime du gobie à taches noires, facilitant ainsi sa colonisation

SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

CLÉ D'IDENTIFICATION : Salicaire pourpre

Description

- Les plants peuvent atteindre une grande taille — entre 1,5 m et 2,4 m
- Tige ligneuse et carrée avec feuilles opposées, longues de 3 à 10 cm, à bord lisse
- Longs épis floraux composés de 5 à 7 fleurs individuelles roses ou pourpres d'environ 1 cm

Espèces similaires

- Décodon verticillé, salicaire ailée indigène, pontédérie cordée

Habitat

- Berges des rivières et des ruisseaux, plaines inondables, milieux humides, marécages, fossés et champs
- Abondante dans le sud du bassin versant

Mode de propagation

- Lorsqu'elle est plantée trop près de la berge, cette plante ornementale peut se propager à d'autres secteurs à cause de la dérive des matières végétales lors d'inondations ou de pluies intenses
- Les matières végétales (p. ex. morceaux de racine, graines) peuvent aussi être propagées par les bateaux ou toute autre embarcation ou équipement



Répercussions

- Peut supplanter les espèces végétales indigènes en diminuant les nutriments, les ressources et l'espace disponibles, ce qui nuit à la biodiversité générale

SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

CLÉ D'IDENTIFICATION : Myriophylle à épis

Description

- Pousse sous la surface de l'eau
- Feuilles vertes ressemblant à des plumes, disposées autour de la tige en groupes de 4 ou 5
- Feuilles composées de 12 segments ou plus, ressemblant à des fils
- Petits épis floraux rougeâtres de 5 à 20 cm de long qui émergent de l'eau

Espèces similaires

- Myriophylles et cornifles nageantes indigènes

Habitat

- Commun dans les eaux peu profondes (1 à 3 m de profondeur) des lacs, des rivières, des ruisseaux et des étangs, mais peut également se trouver jusqu'à 10 m de profondeur

Mode de propagation

- Les matières végétales (p. ex. petits fragments, graines) sont transportées par les bateaux et les autres équipements (p. ex. équipement de pêche, remorque à bateaux, matériel de plongée)



Répercussions

- Forme des colonies denses et des ramifications qui couvrent de grandes étendues d'eau, éliminant ainsi les plantes indigènes
- Peut également s'hybrider avec des myriophylles indigènes, créant des espèces envahissantes encore plus agressives

SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

CLÉ D'IDENTIFICATION : Hydrocharide grenouillette

Description

- En suspension dans l'eau ou enraciné, les racines peuvent atteindre 50 cm de long
- Produit une seule fleur composée de trois pétales blancs autour d'un centre jaune
- Feuilles rondes ou en forme de cœur, de 2,5 à 5 cm de large
- Dessous de la feuille pourpre et veine centrale recouverte d'une matière spongieuse

Espèces similaires

- renouillette, Brasénie de Schreber indigène

Habitat

- Les eaux tranquilles des étangs, des rivières, des fossés et des petites baies protégées
- D'abord introduite à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, l'hydrocharide grenouillette s'est ensuite propagé au canal Rideau et aux cours d'eau reliés

Mode de propagation

- Les matières végétales (p. ex. petits fragments, graines) sont transportées par les bateaux et les autres équipements (p. ex. équipement de pêche, remorque à bateaux, matériel de plongée)



Répercussions

- Peut former des tapis flottants denses, qui ralentissent le débit, appauvrissent les concentrations d'oxygène et empêchent la lumière d'atteindre les plantes immergées et les animaux aquatiques

SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

CLÉ D'IDENTIFICATION : Gobie à taches noires

Description

- Corps brunâtre ou olive, avec taches brun foncé, à l'exception des mâles reproducteurs, qui sont presque entièrement noirs
- Tache noire proéminente sur la nageoire dorsale
- Nageoire pelvienne soudée en forme de ventouse
- Les tubes des narines ne rejoignent pas la lèvre supérieure
- Corps entièrement recouvert d'écailles

Habitat

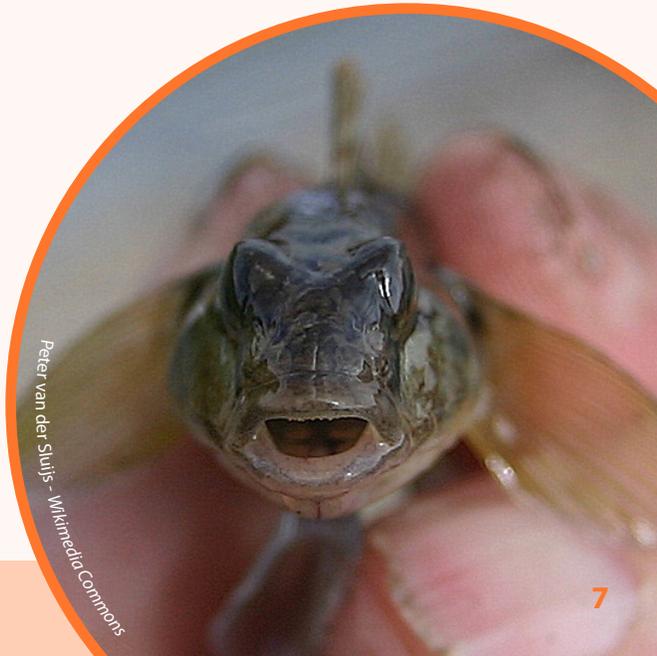
- Dans les lacs et dans les tronçons moyens et inférieurs des rivières, aussi bien près du rivage que dans les eaux profondes
- Préfère les cours d'eau de substrats rocheux ou sablonneux
- A été aperçu dans le canal Rideau

Mode de propagation

- Dans les eaux de Ballast des bateaux
- Non intentionnellement introduit comme appât vivant
 - **La possession de gobies à taches noires est illégale en Ontario.*

Répercussions

- Supplante ou chasse les espèces de poissons indigènes et les poissons de pêche sportive



SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

CLÉ D'IDENTIFICATION : Écrevisse américaine

Description

- De grande taille; les adultes peuvent atteindre entre 7,5 et 13 cm du rostre (museau) à la queue
- Taches rouille de chaque côté de la carapace
- Les pinces sont gris vert ou brun rouge, avec des bandes noires près des extrémités
- Les pinces présentent une ouverture ovale lorsqu'elles sont fermées
- Le rostre est lisse, rétréci et distinctement concave

Espèces similaires

- Espèces d'écrevisses indigènes

Habitat

- Milieux humides, étangs, lacs et rivières
- Préfère les fonds argileux, limoneux ou graveleux qui contiennent des roches et des troncs

Mode de propagation

- Relâchée intentionnellement ou non lorsqu'elle est utilisée comme appât



Ryan Hodnett - Wikimedia Commons



Ryan Hodnett - Wikimedia Commons

Répercussions

- Peut supplanter les espèces d'écrevisses indigènes en diminuant les sources de nourriture, les ressources et l'espace disponibles, ce qui nuit à la biodiversité générale

SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

CLÉ D'IDENTIFICATION : Renouée du Japon

Description

- De grande taille, atteint 1 à 3 mètres de haut
- Tiges rondes ressemblant à celles du bambou, de couleur rouge violacé
- Grandes feuilles (7 à 15 cm de long, 5 à 12 cm de large), vert foncé, en forme de goutte d'eau, avec extrémités pointues
- Produit des fleurs grappes, composées d'une multitude de petites fleurs individuelles blanches ou vert pâle
- Petit fruit blanc, avec des ailes qui favorisent la dispersion

Habitat

- Milieux humides et berges des rivières, lacs, ruisseaux et dans les fossés en bordure de route

Mode de propagation

- Lorsqu'elle est plantée trop près de la berge, cette plante ornementale peut se propager à d'autres secteurs à cause de la dérive des matières végétales lors d'inondations ou de pluies intenses
- Les matières végétales (p. ex. fragments de racine) peuvent aussi être propagées par les bateaux ou toute autre embarcation ou équipement



Répercussions

- Peut supplanter les espèces végétales indigènes en diminuant les nutriments, les ressources et l'espace disponibles, ce qui nuit à la biodiversité générale

SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

CLÉ D'IDENTIFICATION : Phragmites envahissants

Description

- Forme des peuplements qui peuvent être très denses
- Peut atteindre une hauteur de 5 mètres
- Tiges de couleur beige avec feuilles bleu vert
- Grandes tiges porte-graines denses

Espèces similaires

- Phragmites indigènes (forment des peuplements moins denses; les tiges sont d'un brun rougeâtre avec des feuilles jaune vert et de plus petites tiges porte-graines)

Habitat

- Dans les eaux peu profondes des milieux humides; le long des rives et des berges des ruisseaux, des rivières et des lacs, prés humides et fossés

Mode de propagation

- Lorsqu'elle est plantée trop près de la berge, cette plante ornementale peut se propager à d'autres secteurs à cause de la dérive des matières végétales lors d'inondations ou de pluies intenses
- Les matières végétales (p. ex. fragments, graines) peuvent aussi être propagées par les bateaux ou toute autre embarcation ou équipement

Répercussions

- Peut supplanter les espèces végétales indigènes en diminuant les nutriments, les ressources et l'espace disponibles, ce qui nuit à la biodiversité générale



SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

CLÉ D'IDENTIFICATION : Châtaigne d'eau

Description

- Feuilles flottantes, vertes, triangulaires ou lancéolées fortement dentelées
- Produit de petites fleurs blanches (moins de 1 cm), avec 4 pétales
- Produit une noix dure et « ligneuse » (graine), 3 à 4 cm de large, munie d'épines crochues

Habitat

- Lacs, rivières, ruisseaux et étangs, dans les eaux de 2 à 4 m de profondeur

Mode de propagation

- Lorsqu'elle est plantée trop près de la berge, cette plante ornementale peut se propager à d'autres secteurs à cause de la dérive des matières végétales lors d'inondations ou de pluies intenses
- Les matières végétales (p. ex. fruits, graines) peuvent aussi être propagées par les bateaux ou toute autre embarcation ou équipement



Répercussions

- Peut former des tapis flottants denses, qui empêchent la lumière d'atteindre les plantes immergées et les animaux aquatiques



SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

CLÉ D'IDENTIFICATION : Iris des marais

Description

- Peut atteindre 30 à 100 cm de haut
- Fleurs jaunes munies de trois sépales recourbés (ressemblant à de larges pétales) entourant trois plus petits pétales dressés, pousse en groupe de 2 à 10
- Feuilles aplaties, 2 à 3 cm de large, et jusqu'à 1 m de long, retombantes
- Fleurit d'avril à juillet

Habitat

- Milieux humides et eaux peu profondes des ruisseaux, rivières, lacs et étangs

Mode de propagation

- Lorsqu'elle est plantée trop près de la berge, cette plante ornementale peut se propager à d'autres secteurs à cause de la dérive des matières végétales lors d'inondations ou de pluies intenses
- Les matières végétales peuvent aussi être propagées par les bateaux ou d'autres équipements



Leia Rodrigues - Wikimedia Commons



James St. John - Wikimedia Commons

Répercussions

- Forme des peuplements denses qui peuvent supplanter les espèces végétales indigènes en diminuant les nutriments, les ressources et l'espace disponibles, ce qui nuit à la biodiversité générale
- Peut aussi assécher un milieu humide
- Les rhizomes (projections racinaires) peuvent causer des intoxications chez les animaux et des dermatites chez les humains si les liquides de la plante entrent en contact avec la peau

SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

CLÉ D'IDENTIFICATION : Laitue d'eau

Description

- Plante aquatique flottant librement; peut former de grands et denses tapis flottants
- Les feuilles forment une rosette
- Les feuilles épaisses et striées sont de couleur vert pâle, avec de courts poils blancs; leur bout est arrondi et leur base est étroite (2 à 20 cm de long)
- Peut avoir de petites fleurs blanches ou vert pâle sur une tige courte
- De nombreuses racines plumetées mesurant de 50 à 80 centimètres sous la rosette de feuilles.

Habitat

- Dans les eaux calmes des rivières, lacs, ruisseaux, étangs et fossés
- On les retrouve généralement lorsque la température est élevée
- Des observations ont été signalées dans des étangs reliés au canal Rideau à Ottawa

Mode de propagation

- Les matières végétales (p. ex. rosettes, feuilles, graines) peuvent aussi être propagées par les bateaux ou d'autres équipements (matériel de pêche, remorque à bateau, équipement de plongée, etc.)



Répercussions

- Peut former des tapis flottants denses, qui ralentissent le débit, appauvrissent les concentrations d'oxygène et empêchent la lumière d'atteindre les plantes immergées et les animaux aquatiques

SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

CLÉ D'IDENTIFICATION : Faux-nymphéa pelté

Description

- Longues tiges munies de branches atteignant 1 m ou plus, situées sous la surface de l'eau
- Feuilles circulaires ou en forme de cœur de 3 à 10 cm de long
- Fleurs jaune brillant munies de 5 pétales à marge dentelée
- Produit des capsules contenant de nombreuses graines aplaties et ovales

Habitat

- Eaux calmes des rivières, des lacs, des étangs et des canaux
- Peut également pousser dans la vase humide
- Se retrouve dans les étangs reliés au canal Rideau

Mode de propagation

- Lorsqu'elle est plantée trop près de la berge, cette plante ornementale peut se propager à d'autres secteurs à cause de la dérive des matières végétales lors d'inondations ou de pluies intenses
- Les matières végétales (p. ex. fruits, graines) peuvent aussi être propagées par les bateaux ou toute autre embarcation ou équipement



Peka - Wikimedia Commons



Krzysztof Ziarnek - Wikimedia Commons

Répercussions

- Peut former des tapis flottants denses, qui appauvrissent les concentrations d'oxygène et empêchent la lumière d'atteindre les plantes immergées et les animaux aquatiques

SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

CLÉ D'IDENTIFICATION : Butome à ombelle

Description

- Peut atteindre 1 m de hauteur
- Les fleurs sont disposées en ombelle et chaque fleur possède 3 pétales ovales rose blanchâtre
- Tiges vertes ressemblant à celles des quenouilles, mais de forme triangulaire

Habitat

- Se retrouve près des berges ou dans les eaux peu profondes (jusqu'à 2 m de profondeur) des lacs, des rivières, des étangs, des ruisseaux, des milieux humides et des fossés

Mode de propagation

- Lorsqu'elle est plantée trop près de la berge, cette plante ornementale peut se propager à d'autres secteurs à cause de la dérive des matières végétales lors d'inondations ou de pluies intenses
- Les matières végétales peuvent aussi être propagées par les bateaux ou toute autre embarcation ou équipement



Mary Ann Perron

Répercussions

- Peut supplanter les espèces végétales indigènes en diminuant les nutriments, les ressources et l'espace disponibles, ce qui nuit à la biodiversité générale



Mary Ann Perron

SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

CLÉ D'IDENTIFICATION : Balsamine de l'Himalaya

Description

- Les tiges sont creuses, lisses et souvent rouge violacé
- Peut atteindre 1 à 3 mètres de haut
- Les fleurs possèdent 5 pétales roses, blancs ou violets

Espèces similaires

- Impatiente du Cap (ses fleurs sont orange)

Where it is found

- Dans les milieux humides et près des berges des rivières, des lacs, des ruisseaux et des fossés en bordure de route

How it spreads

- Lorsqu'elle est plantée trop près de la berge, cette plante ornementale peut se propager à d'autres secteurs à cause de la dérive des matières végétales lors d'inondations ou de pluies intenses
- Les matières végétales (p. ex. fruits, graines) peuvent aussi être propagées par les bateaux ou toute autre embarcation ou équipement



Impacts

- Peut supplanter les espèces végétales indigènes en diminuant les nutriments, les ressources et l'espace disponibles, ce qui nuit à la biodiversité générale
- Produit une grande quantité de nectar pour attirer les insectes pollinisateurs, ce qui pourrait entraîner une réduction de la pollinisation des espèces indigènes

SURVEILLANCE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES

CLÉ D'IDENTIFICATION : Cladocère épineux

Description

- Très petit, longueur totale de 1,5 cm (dont la queue compte pour 60 %)
- Longue queue droite, munie de 1 à 3 épines et se terminant par une pointe; bande rouge parcourant la moitié de la queue
- Poche en forme de ballon renfermant les œufs (située sur le dos, au-dessus de la queue)
- De couleur bleue, verte ou orange

Espèces similaires

- Puce d'eau en hameçon (aussi une espèce envahissante, mais dont aucune observation n'a été rapportée dans le bassin versant à ce jour)

Habitat

- Dans les lacs et les rivières
- Présent dans le lac Témiscamingue, des populations ont également été rapportées dans l'ensemble de la rivière des Outaouais
- Il forme souvent un amas comprenant un grand nombre d'individus

Mode de propagation

- Transporté dans l'eau de cale des bateaux et dans les seaux à appâts
- Peut également s'accrocher à des surfaces dures, comme la coque des bateaux, les moteurs et les équipements de pêche



Répercussions

- L'introduction d'un petit nombre de cladocères épineux peut mener à la formation d'une grande population
- Peut entraîner un déclin de 30 à 40 % en moyenne des populations de zooplanctons indigènes, menant à l'appauvrissement des ressources alimentaires des petits poissons et des poissons juvéniles
- Peut nuire aux activités de pêche en s'agglomérant autour des lignes de pêche, les rendant plus difficiles à remonter, ainsi qu'en obstruant les filets